

Les crédits

tries propres aux régions rurales, qui sont pratiquement dans la même situation.

• (1230)

En terminant, je voudrais rendre un hommage particulier à Dignité rurale du Canada. Il s'agit d'un réseau de Canadiens qui travaillent à sensibiliser le public aux problèmes des collectivités rurales. Mais Dignité rurale c'est aussi plus que cela. C'est un groupe de personnes dévouées qui cherchent des solutions réalistes aux problèmes des collectivités rurales de l'ensemble du Canada. Il faut féliciter ce groupe de ses efforts pour renforcer la base économique et sociale du Canada rural.

Je voudrais citer deux extraits de communiqués et de nouvelles émanant de Dignité rurale:

Les villes et les villages sont des écosystèmes tout aussi fragiles que les marais ou les rivages du Nord. Le bien-être économique et social de nos petites localités, leurs relations entre elles et avec le reste du pays, reposent sur un tissu délicat formé de fils interdépendants: les bureaux de poste, le train, les usines de transformation du poisson ou les éleveurs à grains, les exploitations familiales.

Voilà l'inquiétude de Dignité rurale au sujet de ce qui se passe dans le Canada rural.

J'ai le fervent espoir que tous les députés, des deux côtés de la Chambre, réfléchiront aux difficultés des milliers de familles d'agriculteurs ou de pêcheurs qui habitent la campagne canadienne.

Cette motion se veut très positive. Elle ne condamne pas le gouvernement. Elle ne cherche pas dans le passé, pour savoir qui blâmer. Elle parle simplement d'un Canada rural durable. Elle ne porte le blâme sur personne. Elle souligne qu'il faut agir pour assurer la survie des régions rurales du Canada. Elle indique que ces régions sont importantes et utiles, non seulement pour les Canadiens qui y vivent, mais aussi pour l'ensemble du pays. Cette motion sert à attirer l'attention sur un mode de vie important au Canada sur lequel repose le patrimoine de beaucoup de Canadiens.

Cette motion souligne que nous pouvons éviter que les régions rurales du Canada ne courent à la ruine si nous nous engageons maintenant à assurer les conditions économiques, sociales et environnementales nécessaires à leur prospérité. Par conséquent, j'espère que, même si

nous ne pouvons agir dans l'immédiat, tous les députés présents aujourd'hui auront le courage d'approuver cette motion pour engager le pays à assurer la survie du Canada rural au cours des prochaines années. Nous avons besoin des régions rurales autant sinon plus que de l'économie consolidée des régions urbaines.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur un sujet qui me tient beaucoup à coeur. Je m'associe à bien des propos tenus par le député quand il a parlé des plaisirs de la vie rurale et du style de vie très particulier qu'il offre à beaucoup de gens, surtout ceux qui travaillent dans les domaines de l'agriculture, des pêches, des mines, des forêts et du tourisme.

Sa motion insiste sur différents aspects, comme un revenu stable pour les exploitations familiales et la situation de la dette. J'aimerais profiter de l'occasion pour faire consigner au compte rendu officiel certaines initiatives que le gouvernement a prises à ce sujet.

À propos des collectivités de pêcheurs, le député a dit que nous étions tous conscients des difficultés de l'industrie de la pêche, particulièrement dans la région de l'Atlantique. Nous nous attaquons à ces problèmes puisque nous nous sommes engagés à verser, dans un premier temps, comme mesure d'aide provisoire, 130 millions de dollars. En outre, comme le premier ministre et le ministre des Pêches l'ont indiqué à la Chambre, nous préparons un programme qui, nous l'espérons, pourra être annoncé bientôt en vue d'aider à résoudre certaines difficultés causées par la baisse des stocks de poisson et leur effet dévastateur sur les localités rurales.

Il a aussi parlé du transport, de la nécessité de mettre en place une infrastructure suffisante et d'assurer un réseau de transport efficace de marchandises et de voyageurs. Dans ma carrière de ministre, et spécialement aux Transports, nous avons entamé un programme de réforme réglementaire qui a libéré le système énormément. Je dois dire que j'éprouve une immense satisfaction quand par exemple j'atterris à Halifax et que je vois tous les avions-navettes garés au terminal. Ils apportent le transport aérien à de nombreuses petites localités qui n'avaient jamais été desservies auparavant.